



AQPRDE

Association québécoise
du personnel retraité
de direction des écoles

Par ce bulletin, votre Conseil d'administration veut vous donner PLUS D'INFORMATIONS sur ce qui se passe dans votre association.

Bulletin de liaison

Volume 13, numéro 2, janvier 2020

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à toutes et à tous !

Je vous invite à prendre connaissance de votre Bulletin de liaison de janvier. Vous y retrouverez diverses informations concernant les activités de votre association et les principaux dossiers traités par le Conseil d'administration. J'espère qu'il saura répondre à vos attentes.

C'est toujours avec grand plaisir que nous réalisons ce Bulletin de liaison et je vous invite à le lire attentivement. Nous avons toujours comme objectif de vous informer et de susciter votre participation et votre implication à l'AQPRDE.

Je veux remercier les membres du Conseil d'administration ainsi que les membres qui participent aux différents comités de l'association pour leur travail de grande qualité et pour leur disponibilité, ce qui permet à notre association de demeurer vivante.

Si vous avez des suggestions sur le sujet ou pour toutes autres questions, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous prendrons bonne note de vos remarques et commentaires et nous tenterons de donner suite dans la mesure du possible.

C'est grâce à votre participation et à votre implication que nous existons.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter une belle année 2020.

Réjean Gauvin, président

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

De juillet à décembre 2019, six nouveaux retraités ont joint les rangs de notre association. Il s'agit de Serge Bégin et Sylvain Roy de la commission scolaire des Premières-Seigneuries, Chantal Bélanger et Chantal Dumont de la commission scolaire des Navigateurs, Violaine Fortin de la commission scolaire des Patriotes et Jean Roy de la commission scolaire Côte-du-Sud.

Nous avons perdu un membre au cours de cette même période ce qui amène notre association à 392 membres au 15 décembre 2019.

Nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous pour inviter les nouveaux retraités à rejoindre nos rangs. Nous vous rappelons que l'AQPRDE accueille aussi les adjointes et les adjoints retraités. Si cela vous convient mieux, vous

pouvez informer un membre du C. A. et il nous fera plaisir de communiquer avec eux.

Renée Lachance, trésorière

DOSSIER ASSURANCES COLLECTIVES

Tel qu'annoncé à notre assemblée générale d'octobre 2019, notre association a obtenu une place au comité consultatif des retraités. Votre président représentera les membres du secteur de l'éducation.

Depuis plusieurs années, le Comité consultatif des retraités (CCR) du secteur public siège à quelques occasions dans une année pour discuter de différents sujets touchant les retraités. En voici un résumé :

Mission :

Constitué le 20 avril 1999, le Comité consultatif des retraités veille aux intérêts des retraités du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec en matière d'assurance collective.

Rôles :

Le CCR a été formé afin d'accorder à ses retraités un droit de regard tant dans l'administration de leur régime d'assurance collective que dans la détermination des orientations privilégiées par les participants. Également, le Comité assume un rôle intermédiaire à l'intérieur des structures établies dans la recherche de solutions aux différends qui opposent les assurés et l'assureur. Bien que son rôle soit un de recommandation, le CCR est présent dans tous les dossiers qui concernent les assurances des retraités (renouvellement de la prime, la mise à jour de la brochure, etc.).

Structure :

Le CCR relève du Comité paritaire intersectoriel (CPI), en vertu duquel il a un pouvoir de recommandation. Le CPI relève à son tour du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) qui agit, au nom du gouvernement, à titre de preneur des contrats d'assurance collective du personnel des actifs et retraités des secteurs public et parapublic.

*** Source de Michel Bernard, secrétaire à l'ADIGECS***

Vous pouvez désormais obtenir les informations relatives à ce comité en vous inscrivant à l'adresse web suivante : <https://ccr-quebec.com/>

Il vous suffira de suivre la procédure d'inscription. Un courriel de confirmation vous sera acheminé pour confirmer

vosre inscription. Nous vous encourageons à vous inscrire afin de recevoir les communications par courriel du CCR.

Prendre aussi note que monsieur Pierre Verret, qui possédait le dossier « Assurance » auprès de l'association, a quitté son poste auprès du conseil d'administration. Dorénavant, si vous avez des questionnements concernant les assurances, bien vouloir communiquer avec monsieur Réjean Gauvin à retraites@aqpde.ca

Réjean Gauvin, conseiller assurance

SUIVIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 OCTOBRE 2019

Voici quelques nouvelles de l'assemblée générale qui s'est tenue à l'Hôtel Québec Inn de Québec.

Lors de cette assemblée, 3 postes au sein du Conseil d'administration étaient en nomination : trésorerie, conseiller et présidence. J'ai le plaisir de vous annoncer le nom des personnes élues par l'assemblée. Au poste de trésorier, madame Renée Lachance, au poste de conseiller, monsieur Pierre Boulanger, et à la présidence, monsieur Réjean Gauvin.

Je profite de l'occasion pour remercier monsieur Pierre Verret qui a pris sa retraite à la barre du Conseil d'administration et je le remercie pour tous les services rendus et pour son implication dans les différents dossiers qui lui étaient confiés.

Je souhaite également la bienvenue à un nouveau visage, monsieur Pierre Boulanger, qui vous représentera comme conseiller au sein du Conseil d'administration.

Je remercie monsieur Raymond Lavoie qui agira comme président d'élection ainsi que monsieur Jean-Pierre Bouchard qui sera son substitut pour la prochaine année.

Voici la composition de votre conseil d'administration pour 2019-2020 :

Danielle Dubé, vice-présidente
Denise LeFrançois, secrétaire
Renée Lachance, trésorière
Lucie Jutras, conseillère
Karmen Pross, conseillère
Pierre Boulanger, conseiller
Réjean Gauvin, président

Réjean Gauvin, président

DON ANNUEL

Lors de l'assemblée générale d'octobre 2019, pour la 4^e année, vous aurez été généreux et nous vous remercions.

La collecte aura permis de remettre à monsieur Mario Talbot, président de la Fondation pour l'Éducation à l'École Pointe-Levy (FÉEPL), la somme de 670 \$. Cet argent sera donné à des élèves dans le besoin.

En 2020, la collecte se fera du côté de la Rive-Nord. Ces dons sont toujours très appréciés des différents organismes.

Karmen Pross, conseillère

RAPPEL

Il est important de nous informer de tout changement d'adresse postale, d'adresse courriel et de numéro de téléphone en communiquant avec Marie-Line Grenier au bureau de l'AQPDE au 418 781 0700 poste 21 ou par courriel à retraites@aqpde.ca.

NOUVELLES DES COMITÉS

Comité de perfectionnement

Lors de l'assemblée générale du 22 octobre, le Comité de perfectionnement, selon les règlements de l'association, a été reconduit. Ainsi, messieurs Serge Boutin, Mahfoud Mami et Gaétan Massicotte ont été nommés et ont accepté le mandat.

Service APPELLE

En deuxième année de service, APPELLE poursuit sa mission de soutien aux directions en exercice.

Le défi demeure le même : Créer le lien de confiance qui fera en sorte que ces dernières oseront au besoin contacter le « appelle65@gmail.com ». Nous utilisons donc l'Infolettre de l'AQPDE pour leur faire des clins d'œil. Vous trouverez deux exemples de messages déjà parus à la fin de cet article*.

De plus, les gens d'APPELLE ont manifesté leur intérêt à faire profiter leur expertise à plus de gens. Les membres de l'AQPDE demeurent la priorité, mais par le biais des formations universitaires, le service se fait connaître; des collègues membres de l'AQPRDE sont chargés de cours et parlent de nous!

Ainsi, pour assurer les rencontres éventuelles avec des directions non-membres de l'AQPDE, nous avons fait une demande de soutien financier au ministre de l'Éducation. L'Assemblée nationale nous a accordé un petit montant. Il faut croire que c'est une bonne idée que de vouloir partager l'expertise...!

*Deux exemples des nouvelles d'APPELLE parues dans l'Infolettre de l'AQPDE :

No. 1 : La Queen – Vrais mots d'enfant

Bonjour à tous!

Nous avons l'opportunité de vous adresser la parole par le biais du lien électronique de votre association. Ainsi, à l'occasion, nous nous permettrons quelques messages, parfois ludiques, parfois inspirants dans le but que vous pensiez au comité APPELLE et que vous n'hésitez pas à nous contacter. Peu importe le motif professionnel!

Le message d'aujourd'hui se veut un souhait de bonne année scolaire à tous les « Kings » et toutes les « Queens » des écoles. Voyez comme vous êtes importants aux yeux de tous...

Les membres d'APPELLE

Vrais mots d'enfant entendus par une grand-maman membre du comité APPELLE. Elle lui a parlé et ensuite elle lui a demandé d'illustrer son idée...

Maman demande à sa fille de 7 ans :

-Qu'est-ce que tu veux faire lorsque tu seras plus grande?

Stella-Rose lui répond :

-Je veux être la Queen!

Maman :

-C'est qui la Queen??????

Stella-Rose lui répond :

-C'est elle qui décide tout dans l'école!



No. 2 : Idées pour relaxer

Le service APPELLE vous invite et vous incite à prendre du temps pour relaxer.

Prenez du temps pour vous!

Nous vous recommandons deux applications gratuites pour vous aider à mieux relaxer :

Petit BamBou

Mindful Attitud

Lucie Jutras, conseillère

DÉJEUNERS 2020

Une belle occasion, pendant la saison froide, de vous rencontrer entre collègues d'une même région et aussi participer à deux autres déjeuners pour faire connaissance avec de nouvelles personnes.

Nous vous rappelons que seul le 1^{er} déjeuner est payé par votre association.

Vos conjoints(es) sont toujours les bienvenus(es) mais à leur frais.

Nous vous attendons avec plaisir à ces dates et lieux :

- le mardi 18 février **au Cosmos**
5700, rue J-B Michaud, Lévis, G6V 0B1
avec Lucie Jutras
- le mercredi 18 mars **au Batifol**
3401, boul., Ste-Anne, Beauport, G1E 3L4
avec Karmen Pross
- le mardi 21 avril **au Café Bistro au Coin du Monde**
135, St-Jean-Baptiste, Montmagny, G5V 1M2
avec Pierre Boulanger

Karmen Pross, conseillère

À INSCRIRE À VOTRE AGENDA

Le mardi 16 juin prochain, nous soulignerons les 30 ans de notre association dans la belle région de Montmagny.

Au menu de cette journée, golf au Club de golf Montmagny ou croisière à l'Isle-aux-Grues avec visite de l'île à bord du train ballade et souper à l'Hôtel Resto de la Plage à Berthier-sur-Mer.

Nous avons nolisé le Lachance III des Croisières AML pour un départ du quai de Berthier-sur-Mer aux environs de 10 h et retour vers 16 h 15.

Un guide accompagnateur nous entretiendra des histoires et légendes de l'île et il nous parlera de sa géographie, de son architecture, de sa culture et aussi de sa faune. L'éco-train nous amènera, entre autres, à la Pointe McPhersen (maison de Riopelle), à l'église, au Musée et à la fromagerie.

Les places à bord de l'éco-train étant limitées à 79 personnes, il sera important de vous inscrire au plus tôt si cette activité vous intéresse.

Vous recevrez par la poste toutes les informations, fin avril, début mai.

Renée Lachance, trésorière

30 ANS AQRDE

Rappelons-nous!

...1989

- Mort du peintre et sculpteur catalan Salvador Dali;
- Chute du mur de Berlin;
- Une réunion historique a lieu entre Nelson Mandela et Pieter Willem Botha, président de l'Afrique du Sud, qui soutenait l'apartheid. Cette réunion sera décisive pour la libération de Nelson Mandela;
- Mort de l'Ayatollah Khomeini;
- Fusillade à l'École Polytechnique de Montréal;
- Le comité organisateur du 25^e de l'AQRDE, à sa réunion du 11 mars 2013, convient que la date retenue pour la mise en place de l'association est le 8 décembre 1989.

On se souvient que la création de l'association avait essentiellement comme but de se regrouper pour défendre et protéger les intérêts de ses membres. À cette époque, on parlait des conditions relativement aux assurances.

Puis, quelques décennies ont passé et les enjeux se sont agrandis.

...2019-2020

La défense et la protection des membres demeurent toujours primordiales et prioritaires, mais une ouverture à la communauté est maintenant fort présente.

Pensons notamment aux positions publiques que nous prenons concernant l'éducation et l'utilisation de notre expertise professionnelle.

Levons notre verre à 2020 et en notre honneur!

Cette nouvelle décennie semble vouloir marquer beaucoup de changements de société sur les plans environnementaux, sociaux et politiques.

Alors, à notre échelle, continuons de poursuivre une mission sociale qui nous habite, car nous avons encore et toujours des choses à dire, de même que des gestes soutenant à poser.

Membres du conseil d'administration

RÉVISION DES RÈGLEMENTS DE L'ASSOCIATION

Au fil des ans, une refonte du Code Civil du Québec a été effectuée en janvier 1994 et suivie par une modification à la Loi sur les compagnies du Québec (L.R.Q. Chapitre C-38) en février 2011, fait en sorte que notre association, organisme à but non lucratif reconnu, devient maintenant une personnalité autonome distincte des personnes physiques qui la compose. Elle est donc maintenant reconnue comme une « personne morale » à part entière.

En septembre 2018, le Conseil d'administration recevait une formation sur les procédures d'assemblée délibérante. Lors de cette formation, plusieurs éléments nous sont apparus comme nécessitant une mise à jour pour se conformer aux

aspects actuels et légaux des organismes à but non lucratif (OSBL) reconnus.

Ainsi, pour se conformer aux dispositions de Code Civil du Québec et à la Loi sur les compagnies du Québec, les administrateurs de votre Conseil d'administration ont procédé à la revue complète des règlements généraux, en vue de les modifier et de les rendre conformes à cette nouvelle réglementation.

Au courant de la prochaine année, vous serez invités à une assemblée générale spéciale concernant ce sujet.

Réjean Gauvin, président

PLAN D'ACTION 2019-2020

1. Former un comité afin de questionner la pertinence de l'élaboration d'un site WEB pour notre association.
2. Finaliser la révision des règlements de l'association en fonction de la Loi sur les compagnies concernant les organismes sans but lucratif (OSBL).
3. Défendre les intérêts des membres et les informer de l'évolution des différents dossiers :
 - a) S'assurer d'un lien et suivre les travaux du Comité consultatif des retraités (C.C.R.) concernant nos assurances collectives;
 - b) Poursuivre notre représentation au comité Alliance InterOrg en lien avec le recours collectif/loi 126, la stratégie de communication et selon le mandat donné au C. A. par l'assemblée générale du 18 septembre 2018;
 - c) Maintenir notre représentation à l'Alliance des associations de retraités (AAR).
4. Poursuivre les actions entreprises découlant des orientations de l'association
 - a) Former un comité de perfectionnement;
 - b) S'associer à une cause en lien avec l'éducation des jeunes;
 - c) Offrir un soutien moral à nos membres (avec l'accord de ceux-ci);
 - d) Former un groupe/conseil, au besoin;
 - e) Élaborer une banque de compétences de nos membres;
 - f) Continuer à rendre disponible l'expertise de nos membres auprès du personnel en exercice par l'intermédiaire du projet « APPELLE ».
5. Poursuivre nos actions concernant le recrutement des nouveaux membres.
6. Poursuivre l'information aux membres par notre journal « le Bulletin de liaison », les courriels et les envois postaux.
7. Poursuivre nos actions afin de favoriser la participation des membres aux activités de l'association.

Réjean Gauvin, président

SUIVIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DU 20 NOVEMBRE 2019

Cette assemblée était tenue au Patro Roc-Amadour de Québec. 39 personnes se sont présentées et le seul sujet abordé portait sur la loi 126 - la non-indexation du régime de pension du RRPE.

Nous avons débuté par une présentation de l'état de la situation. Nous avons répondu aux questions des membres et donné des éclaircissements sur certains points. Après plusieurs échanges, voici ce qui a été décidé par l'assemblée générale :

Considérant que 65 % de nos membres sont du régime RRPE;

Considérant les moyens financiers de notre association;

Considérant la contribution que notre association a faite jusqu'à maintenant pour soutenir le comité InterOrg;

Considérant les invitations à contribuer individuellement de façon volontaire qui seront envoyés sous peu;

Que l'AQPRDE continue à siéger au comité InterOrg et à soutenir les démarches entreprises jusqu'à concurrence du 8 000 \$, tel qu'il a été autorisé lors de l'assemblée générale spéciale du 18 septembre 2018.

Que l'AQPRDE appuie la démarche de rejoindre ses membres en vue d'une contribution individuelle et volontaire afin d'obtenir un possible recours collectif éventuel.

Il a été aussi demandé de faire l'ajout de la proposition suivante :

Que l'AQPRDE entreprenne des démarches avec les autres associations auprès du gouvernement afin de renégocier l'indemnisation après le premier janvier 2024.

Voici un tableau donnant des informations supplémentaires sur ce qui se passera sur l'indexation du régime de rente RRPE après 2024.

Période de service	Indexation actuelle que nous aurions reçue pendant 6 ans	Taux d'indexation applicable après la période de suspension
Pour les années de service accomplies avant le 1 ^{er} juillet 1982	100 % du TAIR	50 % du TAIR
Pour les années de services accomplies du 1 ^{er} juillet 1982 au 31 décembre 1999	TAIR* - 3 %	TAIR - 3 %
Pour les années de services accomplies depuis le 1 ^{er} janvier 2000	Maximum (50 % du TAIR; TAIR - 3 %)	Le plus élevé entre le TAIR moins 3 % et 50 % du TAIR

* TAIR = Le taux d'augmentation de l'indice des rentes

Ce taux est déterminé en vertu de la Loi sur le régime des rentes du Québec à partir de l'indice des prix à la consommation de l'année précédente. Pour 2020, le TAIR est de 1,90 %.

1. À partir du 1^{er} janvier 2024, votre rente sera indexée avec un nouveau taux applicable (3^e colonne) pour les années de service accomplies avant le 1^{er} juillet 1982.
2. Nous avons aussi inséré dans le tableau l'indexation (2^e colonne) que nous aurions reçue s'il n'y avait pas eu de suspension de l'indexation de 2018-2023.

Réjean Gauvin, président